Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Animateur h/f
ALSH 3-11 ans
CDD – temps non complet
Année scolaire 2023/2024

MAIRIE DES MARTRES DE VEYRE
Département du Puy-de-Dôme

Afin de compléter les équipes sur l'ALSH, la commune des Martres-de-Veyre recherche un animateur h.f.

Activités :
Assure l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire, participe à la conception et à la mise en œuvre des activités d'animation et de loisirs en s'appuyant sur le projet pédagogique.
Effectue l'acheminement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux.
Effectue la mise en place du restaurant scolaire.
Assure l'accueil des enfants, participe aux temps des repas et surveillance de la cour.
Garant de la sécurité physique et morale des enfants.
Sous l'autorité du responsable de service ALSH/Restaurant scolaire/Entretien et de la directrice de l'ALSH

<u>Agent d'animation</u>

- Temps d'activité
  - Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis
  - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets pédagogiques en concertation avec le responsable
  - Prendre en compte les différences des enfants

- Animer des projets d'activité de loisirs
  - Proposer et encadrer des activités de loisirs adaptés aux jeunes enfants
  - Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
  - Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe
  - Repérer les enfants en difficulté et alerter
  - Gérer les conflits entre les enfants ou alerter la hiérarchie en cas de nécessité

- Appliquer et contrôler les règles de sécurité
  - Vérifier l'application des règles de sécurité
  - Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des équipements
  - Effectuer une vigilance sanitaire – comportements, soins
  - Respecter et ranger le matériel

- Assurer le dialogue et l'accueil des familles
  - Dialoguer avec les parents et les enfants

- Contribuer à l'évaluation des projets d'activité
  - Analyser les effets et les impacts des projets au regard des objectifs pédagogiques finis en amont
  - Rendre compte de son activité

- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les projets futurs
- Participer aux réunions de préparation et aux divers bilans

- Contribuer à l'animation de l'interclasse et de l'accueil périscolaire
  - Aider à la prise des repas
  - Proposer des activités adaptées

- S'adapter et mettre en œuvre les consignes de la directrice et du responsable de service

Rémunération : selon la grille en vigueur dans la FPT.
Poste à pourvoir à compter de la rentrée scolaire 2023.

Renseignements :
Pascal Enjolras, responsable ALSH/restaurant scolaire/Entretien des bâtiments communaux, au 04 73 39 96 91.
Nadia Bouchareb, DGS, au 04 73 39 90 75.

Candidatures (Lettre de motivation et CV) à adresser à :
- alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr
- dgs@lesmartresdeveyre.fr

ou

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place Alphonse Quinsat
63 730 Les Martres de Veyre